

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7155 Société : RAZ.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

GOTNI AHMED

Date de naissance :

09/07/1962

Adresse :

HABIBI EULLE

Tél. : 0635738082 Total des frais engagés : 65830 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Omar BENNOUNA

Médecine Générale
Rue 65 N°53, 2^{ème} Etg Passage Prince
Ettaâouine H. Hassani - Casablanca
Tél.: 0522 90 98 07

Date de consultation : 03/11/2022

Nom et prénom du malade : AHMED GOTNI

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

Bacalite + otite aigre

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
50	C	-	0,05€	DOCTEUR MEDICIN BENNOU Médecin généraliste Casablanca Tunisie HSS 07-08-2007
11				
22				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DOUAI - Pharmacie de Boussois - El Outre Noyon - Casablanca - 15-17-01-2008 - Casablanca	9/11/08	50830

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

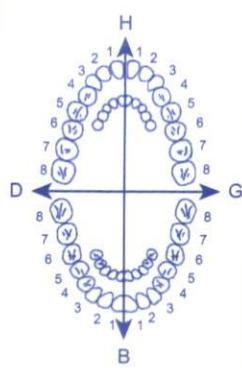
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

AV. 1 3 2 2023

P.P.V.

79 70

OTN: FW5713

09366030/4

79,70 silentra 10 mg



AV.:

2 3

P.P.V.

79 70

TN: FM 1 9

09366030/4

79,70

141g

oedex 90 mg

Docteur Omar BENNOUNA
Médecine Générale
Rue 65 N°53, 2^{me} Etg Passage Prince
Emir H. Hassani - Casablanca
Tél: 9522 90 98 07

PPV 14 DH 00
PER 06/25
LOT 12196

ENROUEX®

Propolis - Vitamine C

Eucalyptus - Echinacea - Gingembre

LOT 22.040/F024

Propriétés 02/2025 P.P.V 45,80

ENROUEX est composé de plantes dont les propriétés sont bénéfiques pour la gorge et les voies respiratoires.

LOT : 220508

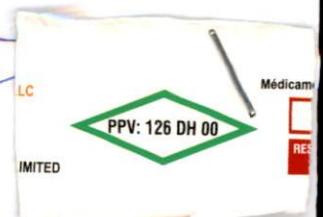
EXP : 04/2025

PPV : 82,60DH

ANTIBIO SYNALAR

19,40

Docteur Omar BENNOUNA
Médecine Générale
Rue 65 N°53, 2^{me} Etg Passage Prince
Emir H. Hassani - Casablanca
Tél: 9522 90 98 07



LOT 211146
EXP 04/2024
PPV 30.00DH

IMODIUM 2MG GELULE
20 Gél.



P.P.V.: 30DH50



01/2024/17

دكتور عمر بنونة

Médecine Générale
Echographiste

Diplômé d'Echographie Générale

de la Faculté de Médecine de Montpellier, France

Ex. Médecin des F.A.R

Attestation de DIU

دكتور عمر بنونة
Médecine Générale
Rue 65 N° 53, 2nd Etg Passage Prince
Ettaâouine H. Hassan - Casablanca
Tél.: 0522 90 98 07

الطب العام

دبلوم في الفحص بالصدى

من كلية الطب بمونبليي بفرنسا

طبيب سابق في القيادة المائية الملكية

شهادة في وضع اللوب - العملية الصغيرة

Casablanca, le 09/11/122

M AHMED GOTNI

79,70 Zithron max 500 mg N° 2 A.S.
x2 1cp 1j 16j Apres l'heure

14,60 Poliglarine 1000 mg
PRISE D'APRES LE MOMEED DE BRUXELLES

41,80 Entez 300 mg
N° 2 A.S. Apres repas

82,60 Alez - 2 10 mg
1cp 1j non

19,40 Antihist. symbole
egoutt de 1j.

30,10 Imodium 2 mg
1cp 1j x 3 A.S.